

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	119 (1974)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	SADCA : un sigle-deux sortes de troupes-un service : le Service de l'aviation et de la défense contre avions
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-343895">https://doi.org/10.5169/seals-343895</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# **SADCA**

**un sigle — deux sortes de troupes — un service :**  
**Le Service de l'aviation et de la défense contre avions**

## **NOUS NOUS PRÉSENTONS**

Avec les avions de combat et de reconnaissance, la défense contre avions de calibre moyen, les engins guidés de DCA et avec le système d'alerte et de conduite FLORIDA, les troupes d'aviation et de défense contre avions possèdent les armes et les installations de guidage les plus modernes de notre armée.

Ces formations servent au maintien de notre neutralité en temps de paix et à la défense de notre pays en temps de guerre.

Et comme dans toutes les entreprises de l'industrie privée, il est indispensable que les problèmes de matériel, de personnel et de gestion soient traités par un *appareil administratif* (SADCA).

Une telle fonction est remplie par le *Service de l'aviation et de la défense contre avions*.

## **VOILA COMMENT NOUS SOMMES ORGANISÉS, VOILA NOS TACHES**

Le service est composé de deux secteurs principaux:

- le secteur de l'*administration*  
dans lequel sont traitées par les diverses sections les questions concernant le personnel, la technique, le matériel et le budget;
- le secteur de l'*instruction*  
auquel incombe l'entraînement des militaires dans les écoles de recrues et de cadres des troupes d'aviation et de défense contre avions par le corps des instructeurs et les pilotes de l'Escadre de surveillance.

Le chef d'arme des troupes d'aviation et de défense contre avions, qui a le grade de colonel divisionnaire, assume la direction des deux secteurs précités. Il a pour collaborateurs plus de 90 fonctionnaires, 200 instructeurs, 120 agents de l'Escadre de surveillance, ainsi que les médecins et le personnel administratif de l'Institut de médecine aéronautique.

## **BRÈVE DESCRIPTION DE CHAQUE SECTION EN PARTICULIER**

### *La Section de l'aviation*

Est en général dirigée par un pilote militaire en activité. En plus des problèmes déjà mentionnés, cet organisme traite les questions relatives aux accidents d'aviation et aux incidents qui pourraient survenir pendant les vols. Elle a également pour mission de rédiger des prescriptions destinées aux aviateurs militaires et aux grenadiers-parachutistes. Ses collaborateurs sont plus passionnés d'aviation que de bureaucratie.

### *La Section de la défense contre avions*

Ce que l'une est pour les aviateurs, l'autre l'est pour la défense contre avions. Les multiples problèmes touchant le matériel et les techniques de tir compliquées figurent dans son cahier des charges. A l'époque des systèmes d'arme de haute précision technique, disposer de collaborateurs spécialistes compétents est une nécessité pour l'administration.

Du simple canon aux engins guidés de DCA modernes, un chemin long et ardu a été parcouru.

### *La Section des transmissions et de l'électronique*

Sans le matériel radio et l'aide de l'électronique, les moyens de combat modernes ne pourraient être engagés, les armes à grande portée deviendraient en partie inefficaces et les troupes au combat seraient isolées. Dans cette section, des techniciens et des spécialistes de la branche étudient tous les problèmes qui se présentent. La guerre électronique est ici un domaine nouveau et particulièrement intéressant qui exige d'être traité par des gens hautement qualifiés.

### *La Section du personnel de troupe*

47 000 militaires des troupes d'aviation et de défense contre avions dépendent de cet organisme, qui tient à jour les cartes du personnel, assume la surveillance du service obligatoire et contrôle les effectifs. Les milliers de demandes de dispense de service qui lui parviennent

chaque année sont cause pour cette section d'un surcroît de travail et de beaucoup de difficultés. Son activité à mille facettes, allant de l'envoi d'ordres de marche pour les écoles d'officiers aux propositions de révision de l'Organisation des troupes, lui permet des contacts continus avec la troupe et les militaires de tous grades.

### *La Section de l'instruction*

L'attribution de personnel d'instruction aux écoles et aux cours et les tâches qui incombent à ce personnel doivent être planifiées. Les éléments d'information et les directives sont données à la Section de l'instruction par le chef d'arme et les instructeurs d'arrondissement des troupes d'aviation et de défense contre avions. Trop de souhaits exprimés, pas assez d'instructeurs, c'est là une cause de heurts et de doléances. Les problèmes décrits dans les rapports de cours et les propositions relatives à l'acquisition et à l'amélioration du matériel d'instruction demandent également à être étudiés. Des instructeurs qui désirent se perfectionner dans leur métier, de jeunes soldats qui adoptent une attitude nouvelle envers l'armée, tout cela exige une ligne de conduite moderne et des bases d'instruction qui soient adaptées à la situation actuelle. Les normes de rendement, l'aspect des exigences et l'instruction programmée ne sont en l'occurrence pas des slogans, mais des sphères d'activité d'un organisme qui se trouve continuellement sur la « corde raide ».

### *La Section du personnel et de la comptabilité*

Une désignation qui explique tout. Cette section engage le personnel d'administration, les instructeurs et les agents de l'Escadre de surveillance. Elle s'occupe de la comptabilité et des opérations de banque, de la rémunération du personnel et de travaux administratifs importants.

Il faut ajouter à cela l'organisation du service postal et la direction du bureau d'enregistrement et d'expédition du courrier qui reçoit chaque semaine en moyenne un millier de lettres pour le SADCA et le commandement des troupes ADCA et en redistribue plus du double par la poste dans le même laps de temps.

La mise au point du budget et la rédaction finale de nombreux documents constituent également une partie des tâches qui sont celles de

la Section du personnel et de la comptabilité. C'est un poste central à multiples ramifications qui, en définitive, forment un tout.

### UNE ENTREPRISE COMME IL EN EXISTE BEAUCOUP?

En conclusion, si nous comparons une entreprise industrielle et le Service de l'aviation et de la défense contre avions, nous leur découvrirons beaucoup de points communs. Dans les deux cas, une décision prise par la direction sera mise à exécution par l'accomplissement d'actes successifs, selon un plan prévu, jusqu'au niveau de la négociation.

Chacun dans son domaine a le devoir de se manifester:

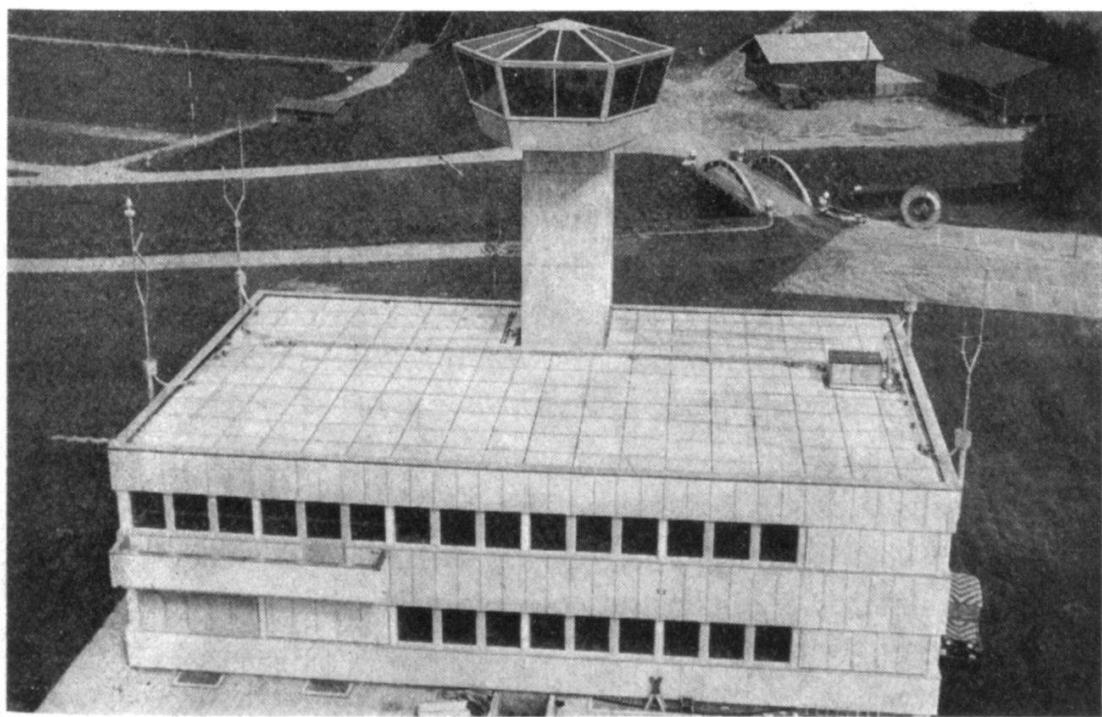
- l'entreprise, en combattant pour sa survie et pour rester concurrentielle;
- l'armée, en combattant avec ses armes. C'est d'ailleurs ce à quoi s'emploie le Service de l'aviation et de la défense contre avions, qui lutte pour mener à bien la préparation du personnel, du matériel et de l'instruction de deux importants corps de troupe.

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE COMME LES AUTRES  
qui a un but précis et qui doit s'efforcer de l'atteindre.





De ces débuts modestes...



...à des réalisations modernes